

AGENTS

Contact : SUD / Solidaires CG 92
Hôtel du département, bureau 945
2-16 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex
06 82 29 35 17 ; 06 78 24 52 37
et 06 95 70 71 45 ; 01 47 29 31 36
edcusud92@free.fr

Numéro 8 : 10 avril 2013

Union
Syndicale
Solidaires

Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agents Techniques des collèges des Hauts-de-Seine.



**PRESSIONS , CASSE DES
ACQUIS SOCIAUX,
PRECARITE, FLEXIBILITE :
RIPOSTONS ENSEMBLE !!!**

IL FAUT RESPECTER LE DROIT A LA MUTATION DES AGENTS !

Quand un agent demande à changer de collège à l'intérieur des Hauts-de-Seine l'entretien que fait subir le Conseil Général du 92 est illogique. Il peut en effet avoir à répondre des questions du type « comment fait-on le ménage dans une classe », alors qu'il a pu effectuer ce type de tâche depuis une vingtaine d'année. Il semblait évident à l'Education Nationale que quand un agent demandait à muter, ce n'était pas qu'il savait moins bien entretenir les locaux par exemple mais qu'il souhaitait se rapprocher de chez lui... Un système de mutation alors plutôt transparent, précis et contrôlé permettait de se mouvoir dans le département alors que maintenant on peut avoir à subir de véritable entretien d'embauche, alors que l'on est fonctionnaire et qu'on connaît la nature des postes et des missions. De plus, il y a trop peu de postes permettant de bouger. **Le syndicat SUD dénonce ce type de mobilité illogique et opaque et demande des règles transparentes de mutations prenant en compte les préoccupations familiales, le temps de transport etc.** Notre travail est difficile. Nos conditions de mobilité ne doivent pas nous rendre la vie impossible.

GREVE AU LYCEE MAUPASSANT DE COLOMBES : TOUT UN ETABLISSEMENT SOLIDAIRE ET MOBILISE POUR FAIRE ABOUTIR LES DROITS ET REVENDICATIONS DES AGENTS TECHNIQUES

SUD/ Solidaires a fait des choix de structuration syndicale qui se situe dans la tradition du syndicalisme de lutte et d'émancipation. Ils conduisent à faire travailler ensemble agents techniques des collèges et des lycées, enseignant.e.s, personnels administratifs ainsi que de vie scolaire. Ça a fait ses preuves en terme de mobilisation et de conquêtes sociales. La lutte récente au lycée Maupassant de Colombes en est encore un bon exemple. En effet fin février **tous les personnels de cet établissement ont débrayé très massivement (80%)** pour exiger une gestion du personnel technique dans le respect de la dignité de la personne, des droits et des statuts des personnels, l'arrêt des pratiques vexatoires et d'intimidation vis-à-vis des agents. Les salariés demandent à la hiérarchie de ne pas redistribuer le travail des absents aux agents présents, d'intervenir immédiatement auprès de la région pour demander des remplaçants en cas d'arrêt maladie d'un agent, de laisser le Cahier d'Hygiène et de Sécurité disponible en permanence à la loge, de pas imputer d'heures de rattrapage en cas d'arrêt de maladie, d'accorder le rattrapage complet des heures du samedi, d'obtenir un décompte précis par agent sur le reliquat d'heures supplémentaires non récupérées des années précédentes, d'établir pour chaque agent un planning précis de récupération des heures supplémentaires, d'établir pour chaque agent un planning de travail précis en utilisant l'outil de gestion préconisé par la région, de donner les moyens aux personnels en poste à la cuisine de mettre en œuvre les réglementations qu'on leur demande d'appliquer, d'informer les agents des formations et concours proposés par la Région pour qu'ils puissent choisir, de restaurer le dialogue sous la responsabilité du chef d'établissement, de demander un agent supplémentaire en cuisine. Il est aussi demandé de remédier à des problèmes matériels : absence de lumière dans les sanitaires de l'infirmerie depuis un an, manque de chauffage dans le nouveau local des agents (vestiaire hommes) et dans les secrétariats, respect d'une température correcte dans l'ensemble des locaux de l'établissement pour permettre aux personnels et aux élèves de travailler dans des conditions décentes, ordinateurs en état de marche dans le local des agents, pas d'eau chaude au gymnase. La hiérarchie a été d'accord pour que la plupart des revendications aboutissent. Les travailleurs.euses restant vigilants, elle s'est engagée à rendre compte régulièrement des avancées. **Tout n'est pas gagné mais il est incontestable que la solidarité de tous les personnels a payé.** Il est important que le syndicalisme unisse sur un même lieu de travail, dans une même branche tous les travailleurs.euses.

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION « QUEL SYNDICALISME POUR LES AGENTS »

Le mardi 26 mars SUD / Solidaire a organisé une formation syndicale sur le thème « quel syndicalisme pour les agents techniques des Hauts-de-Seine ». Nous avons parlé de ce qu'il est possible de faire dans les établissements pour faire connaître nos droits et avancer nos revendications. Les échanges furent riches et fructueux. L'ambiance a été conviviale. **De plus en plus d'agents sont déterminés à agir et à militer pour créer de la solidarité et faire avancer les choses.**

RETRAITES, PRECARITE , FLEXIBILITE, LE GOUVERNEMENT LANCE LES HOSTILITES : PREPARONS LA RIPOSTE !

Dans son discours télévisé du jeudi 28 mars, F. Hollande a confirmé l'accentuation de la politique de cadeaux au patronat et d'austérité pour la majorité de la population. Il a annoncé de nouvelles attaques contre les retraites, avec une augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite à taux plein et la désindexation des pensions sur l'inflation. En clair, **c'est la baisse des pensions de retraites pour toutes et tous qui est programmée** ! Augmenter la durée de cotisation, c'est diminuer les pensions. Même le Conseil d'Orientation sur les Retraites (COR), l'organisme de collaboration qui prône sans cesse de nouvelles régressions, affirme que l'augmentation du nombre d'annuités exigibles ne modifie pas la durée réelle de cotisation, qui restera en moyenne à 37 ans. Avec une nouvelle augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit à un taux plein, le taux de remplacement effectif serait donc en baisse. Ce phénomène serait amplifié par des décotes encore plus importantes, les femmes étant les premières touchées. Les futur-e-s retraité-e-s partiraient donc avec des retraites plus faibles, et ce même si le gouvernement ne touche « pas à l'âge légal » de départ à la retraite fixé à 62 ans, comme le promet Ayraut pour essayer de nous endormir. Ainsi le véritable but de ce gouvernement est bien, comme ses prédécesseurs, de diminuer la part des richesses qui reviennent aux salarié-e-s.

Désindexer les retraites, c'est diminuer les pensions

Cette indexation permet aujourd'hui de maintenir à peu près le niveau de vie des retraité-e-s : les pensions sont automatiquement augmentées en fonction de l'évolution des prix. La désindexation signifierait que les pensions de retraites, si elles augmentent, augmenteraient moins que l'inflation, c'est-à-dire moins que les prix. Autrement dit, en valeur, les pensions diminueraient. Cela signifie que le gouvernement programme sans détour que le niveau de vie des retraité-e-s baissera progressivement pendant leurs années de retraites. Partir avec des pensions plus basses qui diminueront encore tout du long de nos retraites, voilà le programme du gouvernement

Une politique contre les acquis sociaux

On le voit, ce sont toujours les mêmes politiques qui sont à l'œuvre dans le privé et le public : précarisation et flexibilisation de l'emploi avec l'Accord National Interprofessionnel, réduction des dépenses publiques, démantèlement des services publics via la décentralisation, destruction des solidarités collectives et de la protection sociale...

Il faut préparer une lutte d'ensemble de grande ampleur !

Cela doit désormais être clair pour tout le monde : nous ne pouvons compter que sur nos mobilisations pour stopper la spirale sans fin des régressions sociales et imposer des alternatives. La question des retraites, de la flexibilité, de la précarité touche l'ensemble des salarié-e-s, du public et du privé, avec ou sans emploi, précaires ou statutaires. Il faut préparer un mouvement interprofessionnel majeur, un affrontement central avec le patronat, les puissances d'argent, et les gouvernements qui veulent continuer à nous faire payer une crise du capitalisme dont nous ne sommes nullement responsables. SUD, avec l'Union syndicale Solidaires, y mettra toutes ses forces.



LE BULLETIN C'EST VOUS !

Envoyez-nous des informations sur vos conditions de travail, vos problèmes, vos joies de manière à ce que cette feuille serve de liaison entre les agents des collèges pour être tous ensemble Unis et Solidaires ! Vous pouvez nous laisser un message sur le **06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45** ou nous envoyer un mail educsud92@free.fr .

Les agents parlent aux agents : « Il y a assez des pressions de toutes les hiérarchies. », « Faudrait enfin penser à augmenter nos bas salaires ! ».

BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CG 92

Nom : Prénom :
Adresse personnelle :
Code postal : Commune :
Tél : E-mail :
Etablissement :

Signature :

COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : 31 euros pour un agent titulaire, 13 euros pour les non-titulaires.

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education 92 (vous pouvez payer en plusieurs fois en précisant la date d'encaissement du chèque) à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris.